



L'AVIS EN VERT

L'écologie politique
au fil des saisons



IL EST TEMPS
QUE LA COMMUNE
MOUILLE SON MAYA

ecolo
Walhain

Été 2013 / N°63

Imprimé sur papier recyclé par l'A.P.N.
Entreprise de Travail Adapté a.s.b.l.

SOMMAIRE

Editorial - La ruralité au service d'un futur meilleur Par Agnès Namurois	3
Le coin de l'échevin Par Jean-Marie Gillet	4
Prix Citron - Prix Orange	5
 Dossier : Il est temps que la commune mouille son Maya !	6
Des millions de travailleuses nous aident gratuitement Par Michel Installé	6
La gestion écologique des bords de route Par Vincent Eylenbosch	7
Et vous, que pouvez-vous faire pour les abeilles ? Par Vincent Eylenbosch et Michel Installé	8
Trois pesticides interdits pour protéger les abeilles Par Vincent Eylenbosch	8
Quel avenir pour le « Wallonia Walhain » ? Par Emmanuel Lépine	9
La recette de Tante Jacqueline : manger sain et bon marché Par Jacqueline Foret	10
Vos élus et représentant Ecolos	11
ApiDay - Rucher et Pré fleuri : invitation à notre événement Par Ecolo Walhain	12

Vous souhaitez marquer votre adhésion au projet Ecolo, voire participer activement à la réflexion, rien de plus simple : devenez sympathisant ou membre !

Surfer sur www.ecolo.be ou contactez Nicolas Art, le secrétaire de notre locale.

Par email : ecolo.walhain@gmail.com

Par courrier : Ecolo Walhain, rue du Poncha 3a, 1457 NSV

EDITORIAL - LA RURALITE AU SERVICE D'UN FUTUR MEILLEUR

Par **Agnès Namurois**

Après l'élaboration d'un Schéma de Structure, Walhain se dote d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Le PCDR, encore une abréviation qui ne mène à rien, direz-vous ? Détrompez-vous ! Et ce ne sont pas les dizaines de citoyens qui y ont réfléchi et qui ont planché sur les projets de ce beau processus participatif qui nous contrediront.

Cette opération de développement rural amènera, à plus ou moins long terme, à créer de nouvelles infrastructures et à aménager l'espace public. Par exemple, la restauration de la Forge à Perbais en véritable maison rurale, l'aménagement de la Place-St-Vincent ou encore la création un parc économique et artisanal à Tourinnes... Mais elle amènera aussi à promouvoir tous les aspects de la vie locale : l'économique, le social, le culturel et l'environnemental.

Après une large concertation en Commission locale de développement rural, après de nombreuses réflexions en groupes locaux, des kyrielles de petites et grandes actions sont programmées au bénéfice de l'intérêt général (voir le tableau récapitulatif des projets sur le site internet de la commune). Elles seront financées en grande partie grâce aux subventions de la Région wallonne mais aussi parfois sur fonds propres communaux. Chaque action se traduit en « fiche-projet » susceptible de répondre rapidement aux appels à projets subventionnables par les pouvoirs publics.

Des projets (dans le futur parfois proche) qui resserrent les liens sociaux, qui dynamisent les associations, qui soutiennent les initiatives productrices de richesses dans tous les sens des termes : voilà les véritables objectifs de ce PCDR.

Les aspects environnementaux y sont bien présents : la zone de biodiversité autour du Vieux Château devra être mise en valeur, les cheminements lents favorisés, les produits du terroir valorisés, la population sensibilisée à la disparition des abeilles...

L'Avis en Vert (de cette belle saison printanière qui commence enfin !) que vous tenez en mains participe de cet enthousiasme pour l'opération de développement rural dans notre commune. Il met en évidence la nécessité de faire revivre nos ruches, en renonçant à l'utilisation de pesticides dans nos cours et jardins, en rappelant à l'Europe de devenir plus respectueuse de notre agriculture et en interpellant notre pouvoir communal pour qu'il s'engage sans plus tarder à mettre en œuvre toutes les actions prévues dans le plan Maya (voir pages 6 et suivantes).

Pour agir, venez à notre « ApiDay » du 29 juin, une journée de découverte du rucher et des prairies fleuries, à partir de 14h30 (invitation en dernière page).

Bonne lecture !

LE COIN DE L'ECHEVIN

Par Jean-Marie Gillet

Vous êtes très nombreux à me poser la question : « Comment cela se passe dans la nouvelle majorité ? » On se rappelle en effet que les négociations ont été longues et difficiles après les élections pour constituer une nouvelle majorité dans laquelle nous n'étions plus arithmétiquement indispensables. Franchement bien ! La déclaration de politique générale en mars dernier est un exercice qui a pu démontrer la force des convergences et complémentarités au sein de cette majorité Wal1/ Ecolo reconduite. Et assurer la continuité des projets lancés ensemble durant la législature précédente pour une commune rurale où il fait bon vivre. Je dirais même plus : le contact avec la population durant la campagne nous a renforcés, tous, dans le bien-fondé des politiques que nous menions moyennant certains correctifs.

Comment cela se passe dans la nouvelle majorité ? Franchement bien !

1. Nos plans mobilité et cyclable s'en sortent raffermissés avec un volet sécurité qui n'échappera à personne. Les démarches de mobilité et sécurisation lancées durant la législature précédente sont entrées dans la phase de concrétisation avec des effets de porte, stationnements vélo, création de nouveaux trottoirs rue Haute (Nil-St-Martin), placement de nouveaux bacs ralentisseurs sympas et campagnes de sensibilisation (préventives d'abord, répressives ensuite). *Pour que chacun puisse un jour trouver sa place sur la voirie sans craindre en permanence pour sa sécurité.*

2. Le plan logement s'accélère par une multiplication d'actions en vue de rendre l'habitat plus accessible, comme nous l'annoncions dans notre programme. Non seulement pour les jeunes mais aussi pour les aînés et toutes les personnes qui, un jour, se retrouvent fragilisées. *L'offre en logement va connaître un premier bond significatif cette année sur notre commune* et, tous, nous veillons à associer qualité et solidarité dans ces démarches. A Perbais et Nil d'abord, au centre de Walhain ensuite, puis partout où les opportunités de partenariats pourront se concrétiser à un coût abordable pour nos finances.

3. Si l'on peut diverger dans la manière de communiquer et par nos sensibilités, très clairement, sur le fond, nous disons la même chose :

- dans le dossier de l'*extension de la carrière Hoslet* : OUI à l'extension et à l'activité économique, NON à un trajet des camions qui se rapprocherait de nos villages ou emprunterait nos voiries communales pour rejoindre l'autoroute ; et une attention toute particulière aux impacts environnementaux et compensations. Ce dossier aurait pu nous diviser avant la campagne électorale. Il n'en est rien aujourd'hui.

- dans le *dossier éolien* : la présence d'un parc éolien sur la commune est un projet à transformer en opportunité s'il s'inscrit bien dans l'esprit (« le cadre éolien ») de notre marché public.

- en *aménagement du territoire* : si discussion il peut y avoir sur la définition de la ruralité, cette discussion constructive n'est pas plus facile en CCATM, au Collège et au Conseil communal qu'elle ne l'est au sein même de notre groupe local. C'est une matière compliquée où la simple notion de densité est déjà difficile à comprendre ! Mais la volonté de tous est la même : préserver le caractère rural et la qualité architecturale de la commune avec le souci des aspects environnemental et mobilité.

Et le PCDR (plan communal de développement rural) et le PCA (Plan communal d'aménagement) de Perbais? Ce sont nos grands plans à tous, fruit de larges concertations et processus participatifs bien au-delà des standards. Nous en sommes fiers. Les citoyens qui ont participé aux séances d'information dans chacun de nos villages vont très prochainement se rendre compte que ces projets, LEURS PROJETS, ont pris corps et se sont même amplifiés au-delà des effets d'annonce. Les nombreux Walhinois bénévoles qui participent à des commissions ou les conseillers communaux pourront en attester. De beaux projets, il y en a pour tous les villages, et au service de tous.

Nos réalisations sont réfléchies, pesées et le fruit d'une large concertation et participation. On peut toujours les améliorer ou les critiquer. Mais, avec une Administration davantage encore à l'écoute de la population, nous travaillons tous pour l'avenir d'une commune où nous aimons vivre.

PRIX CITRON



Depuis quelques années, le groupe « A vot' Sentier » s'implique - avec l'aide de la Commune - à valoriser des sentiers existants sur les 3 entités de Wahain et essaie d'agrandir le réseau. Afin de rendre ces sentiers plus visibles, ils y ont installé des panneaux avec le nom des sentiers. Or il se fait que certains de ces panneaux ont été arrachés et qu'on a même enlevé des poteaux mis en terre. Il en est ainsi pour le panneau du « Sentier de la maison Guillam » (Tourinnes-St-Lambert) qu'on a retrouvé dans les champs environnants ainsi que celui de « La campagnette » (Nil-St-Vincent) où même les poteaux ont été arrachés. Ces actes sont du vandalisme invétéré. Et on peut se demander quelles sont les intentions de celui ou ceux qui en sont le ou les responsable(s), à qui nous attribuons le prix citron !

PRIX ORANGE



La participation citoyenne se porte bien dans certaines communes du BW comme se plaît à le souligner une étude réalisée en avril 2012 par le coordinateur du CRABE. Parmi ces communes, on retrouve Walhain. Et, de fait, à Walhain, la vitalité des Commissions consultatives est là pour témoigner de ce dynamisme citoyen. N'en déplaise à l'opposition Avenir communal qui ne les apprécie guère. Lors de Conseil communal du mois de mai, nombre de ces Commissions ont été renouvelées. Quelle ne fut pas notre surprise de constater que, systématiquement et à de rares exceptions près, l'opposition s'est abstenue ou s'est opposée à la désignation de tel ou tel habitant de Walhain. La logique de tout cela ? Un pied de nez au modèle participatif mais aussi un manque de reconnaissance et de soutien aux Walhinois de tous bords qui s'investissent dans cette démarche et ont à cœur de consacrer du temps et de l'énergie à leur commune. Prix orange à ceux-ci. Et prix citron ? On vous laisse juges...

Au Ministre wallon de l'Agriculture et de la Nature, Carlo Di Antonio, pour son invitation aux agriculteurs wallons à ne plus faire usage des trois néonicotinoïdes (voir notre dossier) dès les semis d'automne 2013 et pour son regret de voir limitée l'interdiction de l'usage de ces pesticides à un nombre restreint de cultures.



PRIX MIEL !!!



IL EST TEMPS QUE LA COMMUNE MOUILLE SON MAYA !

En 2012, notre commune s'est inscrite dans le Plan Maya, initiative de la Wallonie pour la préservation des populations d'abeilles et d'insectes butineurs dans notre région. En clair, le Plan Maya participe à la sauvegarde de la nécessaire biodiversité. Un an après l'adhésion de Walhain à ce projet, et piqués au vif par les décisions de la Commission européenne, nous vous proposons réflexions et pistes concrètes pour que Walhain mouille enfin son maillot !

DES MILLIONS DE TRAVAILLEUSES NOUS AIDENT GRATUITEMENT

Par **Michel Installé**, ex-apiculteur

En cette période de floraison des arbres fruitiers, avez-vous déjà entendu le bourdonnement affairé des abeilles et autres insectes butineurs dans les ramures en fleurs de ces arbres ?

C'est qu'il y a du boulot ! Il s'agit de ramener du nectar et du pollen dans les nids (ruches pour les abeilles). Ces produits vont nourrir les jeunes abeilles et entrer dans la composition du miel pour notre plus grand plaisir. Mais en s'affairant dans les fleurs, les abeilles mettent en contact les organes reproducteurs de la fleur, permettant ainsi la production des fruits par fécondation.

On comprend donc qu'il faut « tout faire » pour protéger ces merveilleuses petites créatures au moment où l'on constate un peu partout leur diminution. En effet, des ruches entières meurent chaque année, bien au-delà d'une mortalité naturelle. Pourquoi cette diminution que d'aucuns n'hésitent pas à appeler « hécatombe » ?

Des centres de recherche spécialisés (par exemple, le CARI à Louvain-la-Neuve) se sont penchés sur des raisons possibles. Une première raison est l'infestation des ruches par un petit insecte, le Varroa, qui parasite les abeilles en se nourrissant à leurs dépens. Cet acarien est apparu depuis quelques décennies en provenance d'Asie du Sud-Est et cause énormément de dégâts dans les ruches. Il existe actuellement différents traitements visant à réduire le nombre de ces parasites dans les ruches mais sans éradication complète...

Une autre explication possible de ces mortalités anormales fait actuellement débat : ce sont les effets de pesticides systémiques appelés « néonicotinoïdes » qui constituent une classe d'insecticides agissant sur le système nerveux central des insectes. Aucune preuve formelle n'a pu être mise en évidence à ce jour mais **la suspicion de leurs effets nocifs est grande à tel point que la Commission européenne vient d'interdire l'utilisation de trois de ces pesticides** (clothianidine, thiametoxam et imidaclopride, dont un est commercialisé sous le nom de « gaúcho » par l'entreprise Bayer) pour une durée de deux années (!), et ce malgré l'action des lobbies des industries produisant ces substances (Syngenta et Bayer).

Mais ces insecticides ne vont pas totalement disparaître de nos paysages. En effet, cette interdiction n'est pas étendue aux céréales à paille. De plus, notamment pour l'imidaclopride, ces substances sont suffisamment rémanentes dans les sols pour que les plantes cultivées non traitées et les adventices les assimilent au printemps suivant... Pollen et nectar peuvent donc être ainsi contaminés et continuer à présenter des risques pour les abeilles ! Alors, une interdiction « pour rien » ? On peut le craindre ! Il faut espérer que des

laboratoires indépendants puissent rapidement lever les doutes. Si les abeilles et autres insectes pollinisateurs disparaissaient, ce serait en effet tout un pan de notre alimentation qui serait en danger de disparition avec elles (fruits, produits à base de miel...).

Et nous, que pouvons-nous faire à notre niveau ? D'autres articles de cet AEV donnent quelques pistes dont l'application est à la portée de tout le monde dans notre commune rurale !

LA GESTION ECOLOGIQUE DES BORDS DE ROUTE

Par **Vincent Eylenbosch**, apiculteur

En Wallonie, les villes et les communes ont ratifié la convention « Bords de route », qui prône le principe de fauche tardive et interdit l'utilisation des herbicides. Ces milliers de kilomètres de bords de route jouent un rôle non négligeable pour notre environnement. Plus de 800 variétés de plantes indigènes (soit 60% du total) poussent sur les accotements.

En Wallonie, on pratique la fauche tardive (après le 1er août), mais il existe différentes exceptions où il est possible de faucher avant le 1er août, pour des raisons de sécurité, des zones où poussent des plantes indésirables...



Si l'on souhaite que la fauche tardive soit un plus pour la biodiversité il est indispensable que le produit de la fauche soit enlevé directement. Si celui-ci n'est pas évacué, cela entraînera la formation d'un feutre (tapis végétal). Les rayons du soleil et les plantules pourront difficilement traverser cette couche épaisse. Cela créera un terreau idéal pour les variétés de plantes dominantes (comme les orties) et encore davantage d'herbes. Avec le temps, il ne restera plus que quelques variétés et la croissance de végétaux intéressants pour la biodiversité sera anéantie.

En évacuant le produit de la fauche, on éliminera les substances nutritives (plantes fauchées) de telle sorte que les variétés dominantes d'herbes auront moins de chance de proliférer. Les variétés qui poussent sur un sol plus maigre auront, elles, plus d'espace, créant un ensemble plus riche en variétés et en fleurs.

A l'heure actuelle, peu de communes sont équipées de machines permettant de faucher et d'évacuer simultanément. Sans cet équipement, le fauchage tardif est contre productif pour l'amélioration de notre environnement. Les communes devraient peut être se regrouper pour acquérir ces machines. Une autre piste immédiate serait de cibler des zones plus restreintes où l'évacuation se ferait avec un matériel plus léger.

Le fauchage tardif est certainement une bonne idée mais pour qu'il porte des fleurs, il faut y mettre les moyens.



La salutaire réflexion que certaines communes ont entreprise au sujet de la gestion différenciée des bords de route peut servir d'exemple à tout citoyen qui gère à son échelle un espace privé.



ET VOUS, QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR AIDER LES ABEILLES ?

Par [Vincent Eylenbosch](#), apiculteur, et [Michel Installé](#), ex-apiculteur



Dans les jardins, la pelouse occupe souvent une place importante pour différentes (mauvaises ?) raisons. La pelouse semble plus facile à entretenir que des massifs de plantations. Pourtant, les soins réguliers que nécessite une pelouse sont gourmands en temps, en énergie, et même parfois, pour les puristes, en désherbants, engrais, antimousse et fongicides. Pourquoi ne pas tenter une petite parcelle de pelouse fleurie dans votre jardin ?

Vous pouvez commencer en laissant pousser la pelouse au printemps et observer ce qu'il s'y passe. Par exemple, laissez pousser un îlot autour d'un arbre et continuez à tondre normalement le reste de votre pelouse. En procédant de la sorte, vous aurez peut-être la surprise de voir fleurir des cardamines des prés, des renoncules, des pissenlits, du trèfle jaune... qui seront régulièrement butinés par les abeilles et les bourdons...

L'année suivante, vous pourrez diversifier ces floraisons printanières en plantant à l'automne des bulbes adaptés à ce genre de situation.

Après ces floraisons, fin mai début juin vous pouvez recommencer à tondre normalement votre pelouse fleurie qui reprendra ainsi rapidement son aspect habituel.

C'est simple, beau, et sympa pour les butineuses et autres insectes pollinisateurs. Et pour leur donner encore plus de chances, envisagez aussi de planter des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers...), des saules marsault (avec leurs fleurs mellifères parmi les premières du printemps), des haies avec des aubépines, des plantes comme la grande consoude (très mellifère, vous en trouverez le long des chemins non traités), la phacélie (utilisée comme engrais vert, avec ses fleurs bleues dégageant un excellent parfum), des cotonnéastres, des asters (celles-ci sont parmi les dernières fleurs mellifères d'automne)...

Notre conclusion est donc simple : vous pouvez faire beaucoup pour participer à la sauvegarde de notre biodiversité.

TROIS PESTICIDES INTERDITS POUR PROTEGER LES ABEILLES

Par [Vincent Eylenbosch](#), apiculteur

Si les causes d'importante mortalité d'abeilles sont multiples, la Commission européenne a décidé d'agir sur une de celle-ci en interdisant l'utilisation de trois insecticides de la famille des néonicotinoïdes.

Ils seront interdits en Europe pour 2 ans à partir de décembre prochain pour 4 types de culture : le maïs, le colza (dans nos campagnes), le tournesol et le coton.

Les nombreuses études scientifiques plus ou moins bien faites et pas toujours indépendantes ne sont pas unanimes sur les nuisances causées par ces insecticides sur les abeilles. Il n'en reste pas moins étonnant de constater que le taux de mortalité des abeilles est nettement



plus important en milieu rural qu'en milieu urbain, où l'utilisation d'insecticides est bien moindre.

Si une interdiction des 3 insecticides pendant une période test de deux ans et seulement à certaines périodes de l'année n'est pas une bonne nouvelle pour les groupes agrochimiques, cela ne l'est pas beaucoup plus pour les abeilles, pour les citoyens et pour notre environnement ! En effet, la présence de ces produits chimiques dans le sol reste bien au-delà de la période test de deux ans. Autant dire qu'il n'y aura pas eu de suppression totale des dits insecticides et donc l'évaluation de l'impact de la mesure sera tout à fait faussé.

Cette décision supprime une menace pour les abeilles... mais seulement pour deux ans. [L'Union Européenne n'est pas allée assez loin](#). Que se passera-t-il lorsque les deux ans seront passés ?

QUEL AVENIR POUR LE « WALLONIA WALHAIN » ?

Par [Emmanuel Lépine](#)



Comme beaucoup d'entre vous en ont entendu parlé, le club de football de Walhain traverse actuellement quelques turbulences. Après que l'actuel dirigeant, Frédéric Davister, ait annoncé sa décision de passer la main, il s'est mis au travail pour trouver un repreneur.

Début mars, on annonçait un investisseur important, permettant au club de Walhain de nourrir de grandes ambitions. Ce nouvel investisseur était Moïse Katumbi, homme d'affaires riche, gouverneur du Katanga, et président d'un des clubs de foot les plus importants d'Afrique, « Le Tout Puissant Mazembe » de Lubumbashi. Ce personnage complexe, et peu connu chez nous, fut très récemment mis en lumière par la diffusion du film de Thierry Michel « L'irrésistible ascension de Moïse Katumbi ». Avant même sa sortie officielle, ce film faisait déjà polémique comme on pouvait le lire dans différents articles de presse, Moïse Katumbi contestant l'image populiste et affairiste lui ayant été donnée dans ce documentaire.

En avril, retournement de situation. Moïse Katumbi, pour des raisons nébuleuses, décide de se retirer et de ne plus investir à Walhain.

Depuis cet épisode malheureux, le président du club a continué à œuvrer pour une solution d'avenir. Et, début de ce mois de juin, un nouveau projet était présenté en conférence de presse. Le départ de Frédéric Davister n'est plus à l'ordre du jour et l'accent est mis sur la formation des jeunes. Une profonde restructuration de la formation sera mise en place avec l'aide d'un nouvel arrivant, en la personne de Michel Gubin, l'objectif étant une amélioration significative du niveau d'apprentissage des jeunes.

Bon ! Il faut savoir que notre commune, sous forme d'avantages en nature (mise à disposition de terrains, de bâtiments, de personnel pour l'entretien des installations) soutient très fortement le club de football. Il semble que ce tournant dans l'évolution du « Wallonia Walhain » puisse être l'occasion pour la commune de redéfinir clairement les conventions liant les deux entités, avec pour objectif un partenariat sain et fructueux.



L'investissement communal doit profiter au plus grand nombre et la subsidiarité, quel que soit le domaine, doit être raisonnable et correspondre à des objectifs précis. **L'accent devrait être mis bien davantage sur la formation des jeunes (ce qui semble enfin le cas) et un sport pour tous.**

Nous pouvons difficilement accepter que des jeunes s'exilent dans des clubs voisins parce qu'ils ont peur de ne pas trouver leur place au « Wallonia Walhain ». La dimension sociale du football, sport le plus populaire de notre pays, doit rester pour nous une priorité. Soyons sûrs que nos élus travaillent à cette tâche complexe et trouveront des solutions inventives aux bénéfices de tous.

LA RECETTE DE TANTE JACQUELINE (Jacqueline Foret)

Manger sain et bon marché

Le thème central de cet Avis en Vert ne pouvait qu'inspirer Tante Jacqueline à vous proposer une recette de... pain d'épices.

Ingrédients (pour 6 personnes)

350g de miel, 2 oeufs, 40g de sucre cassonade, 250g de farine, 1 sachet de levure, 10 cl de lait entier, 1 cuillère à café de poudre de gingembre, autant de muscade, de cardamome et de cannelle, du beurre pour le moule à cake

Préparation

Préchauffez le four à 180°C.

Dans une casserole, faites fondre le miel et le sucre à feu doux.

Dans un saladier, mélangez la farine et la levure, puis ajoutez les épices et remuez.

Versez les 2 oeufs battus, le miel et le sucre fondus.

Rincez la casserole avec le lait et ajoutez au mélange précédant en remuant. La pâte doit être lisse.

Beurrez le moule, versez-y la préparation et faites cuire 40 à 45 minutes. Après 30 minutes recouvrez d'une feuille de papier sulfurisé.

Laissez tiédir, démoulez, enveloppez d'un papier sulfurisé et laissez refroidir votre pain d'épices pendant 12 heures avant de le déguster.

Conseil

N'hésitez pas à trancher votre pain d'épices et à le déguster avec une marmelade d'orange préparée l'hiver dernier.

Comité de rédaction : Larissa Beelen (coordinatrice), Agnès Namurois, Emmanuel Lépine, Jacqueline Foret, Jean-Marie Gillet, Michel Installé, Vincent Eylembosch

Photos : Jean-Marie Gillet

Maquette et mise en page : Nicolas Art

Editrice responsable : Larissa Beelen, Grand'Rue 27 - 1457 Walhain

Imprimeur : A.P.N. Entreprise de travail adapté a.s.b.l, rue du Commerce 15 -1400 Nivelles

VOS ELUS ET REPRESENTANT ECOLOS



Agnès Namurois,
Présidente du Conseil communal
agnes.namurois@walhain.net



Jean-Marie Gillet,
Echevin de l'Energie, de la Mobilité,
du Logement, de la Participation et
de la Coopération au développement
jean.marie.gillet@walhain.net



Julien Pitsaer,
Conseiller communal
j_pitsaer@hotmail.com



Emmanuel Lepine,
Conseiller du CPAS
emmanuel.lepine@hotmail.com

www.walhain.ecolo.be - ecolo.walhain@gmail.com

ECOLO WALHAIN & Cie

samedi 29 juin **api**DAY

chez Marc Eylenbosch
rue de l'Église, 40
1325 Corroy-le-Grand

De 14h à 18h :

- * Découverte du rucher
- * Visite d'une prairie fleurie
et explication de sa mise en oeuvre
- * Projection de mini-films didactiques
- * Action "JARDINS MAYA" de la Région Wallonne
- * Petite restauration et ateliers culinaires
autour du miel et des plantes mellifères

pour les petits et grands :

- * Atelier "hôtel à insectes"
- * Découverte de la fleur
- * Parcours des sens

Pour tout renseignement :
0498 18 68 73